

Les Entreprises publiques locales et la gestion d'équipements culturels et événementiels

Les grands enjeux des collectivités locales en matière de gestion culturelle et événementielle

La culture, l'événementiel et le tourisme d'affaires participent pleinement à l'attractivité et au dynamisme économique des territoires. Ces secteurs sont créateurs de richesses et de retombées positives importantes. C'est pourquoi les collectivités sont amenées à jouer un rôle de levier majeur pour dynamiser ces activités et engranger des retombées transversales sur toute une économie locale. Elles ne se contentent pas de donner l'impulsion stratégique, elles assurent également, directement ou par des organes qu'elles maîtrisent, l'investissement, le développement, la gestion, la promotion voire la commercialisation d'un potentiel générateur de flux économiques.

Les Epl et la gestion d'équipements culturels et événementiels

Plus de 90 Epl interviennent dans la gestion de centres de congrès, parcs expositions, salles de spectacles, théâtres ou événements, à l'instar de Lille Grand Palais, Enjoy Montpellier, Nantes Event Center, Strasbourg et Reims événements, POPB à Paris, La Folle journée à Nantes ou encore du Vendée Globe. Leurs atouts : marier les atouts de l'entreprise aux valeurs du public, et proposer aux élus locaux des réponses adaptées aux enjeux des territoires, tout en privilégiant les ressources et acteurs locaux. Qu'elles soient Sem ou Spl, les Epl apportent également aux collectivités locales une totale maîtrise, une transparence des coûts et plus largement la capacité d'exercer un réel contrôle sur le développement économique de leur territoire.

Valeur ajoutée des Sociétés d'économie mixte (Sem)

Les Sem, qui associent partenaires publics et privés, conjuguent la logique entrepreneuriale avec l'intérêt général. Cette dynamique partenariale est particulièrement adaptée à la gestion d'équipements culturels et événementiels. Les Sem, qui peuvent compter dans leur capital, communes, groupements de communes, départements ou régions ainsi que tous types d'entreprises publiques ou privés, sont une alternative performante sur un marché dominé par quelques oligopoles. Elles permettent de conduire un projet d'entreprise avec une maîtrise locale basée sur une logique de création de richesse, d'animation et de dynamique locale.

Les Sem peuvent également organiser des manifestations pour leur propre compte ou pour le compte de tiers, adapter au niveau local des manifestations nationales (salons et événements), développer et adapter l'animation culturelle au grand public ainsi que se déployer par la création de filiales dédiées.

Valeur ajoutée des Sociétés publiques locales (Spl)

De nombreux équipements culturels et événementiels nécessitent une souplesse de gestion et une forte réactivité. Dans ce domaine les Spl, de par leur statut de société anonyme, leurs salariés et leur comptabilité de droit privé, sont, plus que les régies et autres établissements publics, capables d'introduire ce dynamisme entrepreneurial, tout en laissant aux collectivités locales une maîtrise totale. Il est intéressant de relever qu'au titre des partenaires publics des Spl, plusieurs échelons de collectivités peuvent devenir actionnaires, soit directement, soit par le biais de groupements de coopération locale, sous réserve pour ces derniers d'être effectivement dotés de la compétence requise. Enfin, le recours à une Spl dispense la collectivité des procédures de mise en concurrence préalable et peut également présenter une garantie pour les collectivités locales qui attendent un retour sur du long terme des investissements qu'elles ont réalisés. C'est aussi une alternative crédible à la présence d'oligopoles dans ce secteur.